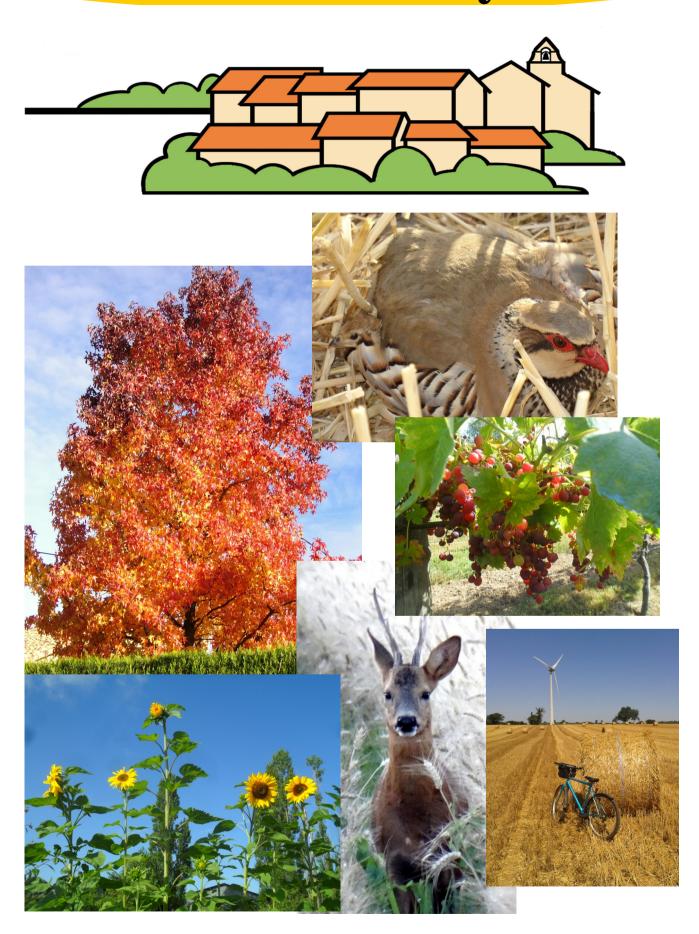
# L'Alloinay



# SOMMAIRE

P2 : Sommaire P10 : Route des puits P3 : Edito P11 : SIVU de la Boutonne

P4 : Informations municipales P13 : Mellois en Poitou : collecte des déchets

P6 : Parc locatif et terrains à bâtir à Alloinay P14 : Paroles d'ado : Remy BARBARI P7 : Cérémonie à la stèle P15 : Les associations communales

P8 : Divagation des chiens P22 : Les repas des batteries

Déplacement de la machine à pains à Gournay P23 : Photo de classe Les Alleuds 1987-1988

P9 : Rentrée scolaire sur Alloinay P24 : Jeux



## Les heures d'ouverture des mairies

(port du masque obligatoire )

	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Gournay	14H – 18H	8H - 12H 30		8H – 12H30
Les Alleuds			13h30 - 18h	

Mairie de Gournay :Tél : 05 49 29 31 04

mairie-gournay@paysmellois.org

Mairie de Les Alleuds : 05 49 29 34 62

mairie-lesalleuds@paysmellois.org

<u>Site Internet</u>: http://www.alloinay.fr/



#### DÉCHÈTERIES DE BRIOUX SUR BOUTONNE, CELLES SUR BELLE, CHEF BOUTONNE, MELLE, MOUGON ET SAUZÉ VAUSSAIS

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Du 01/04	9h30 - 12h					
au 30/09	14h - 18h					
Du 01/10	9h30 - 12h					
au 31/03	14h - 17h					

Commission communication : réalisation du bulletin municipal, du site internet et du compte Facebook( sous « Commune d'Alloinay »).



La commission communication est composée d'élus et de non élus : Maciej Siurek - Chollet Daniel - Terny Jennifer - Olivet Alexandra - Gouinaud Eric - Gourichon Damien - Sandrine Tireau - Vuze Valérie - Rose Donizeau.

# **EDITO**

dito Après un été mi figue, mi raisin, chacun est revenu à ses occupations quotidiennes. Hélas, nous éprouvons toujours de la peine à retrouver l'allant « d'avant Covid ». Certes, le nombre de personnes vaccinées est de plus en plus nombreux mais la suspicion règne toujours chez certains sur le vaccin. La frilosité demeure de mise pour organiser des manifestations. Peut –être à tort, mais ce qui nous apparaissait simple avant demeure complexe aujourd'hui.

Cette réticence est réelle au sein de notre commune car nous avions émis l'hypothèse d'organiser une soirée au début du mois de septembre pour nous rassembler et partager un moment de convivialité entre nous mais la conjoncture actuelle nous invite à la prudence. Il est fort probable que nous annulerons pour la deuxième année le repas des aînés car faire courir le risque à une population à risque d'une possible contamination, n'est pas très sérieux. En tout cas, c'est notre point de vue qui n'est peut-être pas partagé par tout le monde.

Au cours de cet été, nous espérions que les travaux sur la toiture de la salle polyvalente seraient finis, hélas, ils ne sont toujours pas commencés! C'est un dossier ébauché depuis bientôt deux ans et nous espérons que les travaux débuteront enfin, vers la mi octobre. Les autres salles municipales sont disponibles pour notre population mais désormais, il faut que les utilisateurs disposent d'un pass!

Nos habitants vont devoir s'habituer à une nouvelle forme de collecte. En effet, prochainement, à proximité des containers pour les ordures ménagères (sac noir), vous allez trouver des containers pour les plastiques et emballages recyclables. L'objectif est toujours le même trier le plus possible!

Depuis le jeudi 2 septembre, les enfants d'Alloinay sont de retour dans les classes et les élèves scolarisés à Gournay ont pu faire connaissance avec la nouvelle directrice, Alice BRYON et revoir Marie FLOC'H qui entame sa troisième rentrée sur notre site scolaire.

Dans ce treizième numéro d'Alloinay, vous retrouverez les rubriques récurrentes et des articles qui vous permettront de mieux connaître le patrimoine immobilier de la commune, de découvrir le SIVU de la Boutonne et nous vous invitons à partager la passion de Rémy BARBARI... l'orgue! Bien évidemment, nos associations restent actives, malgré une situation compliquée,

pour elles et nous nous faisons l'écho de leurs activités.

Bonne rentrée à tous!

# **INFORMATIONS MUNICIPALES**

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables à la mairie de Gournay, sur les panneaux d'affichage extérieur et sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

#### Séance du 11 mai 2021.

ACHAT D'UN BROYEUR D'ACCOTEMENT: Mr le Maire propose au conseil municipal quatre devis pour l'achat d'un broyeur d'accotement. Après en avoir délibéré le CM décide l'achat du broyeur d'accotement à l'entreprise BILLAUD-SEGEBA.

**LOTISSEMENT LES BONIGES, PRIX DES PARCELLES**: Mr le Maire rappelle au CM que le budget du lotissement Les Boniges à été dissout au 31 décembre 2020 et que les terrains communaux à vendre sont désormais inclus dans les biens communaux. Il propose de modifier le prix de vente et de fixer le montant à 10 000€ la parcelle. Le CM à l'unanimité accepte la vente au prix de 10 000€ la parcelle.

Suite aux questions posées lors de la précédente réunion concernant la ligne électrique et la haie, le service urbanisme a précisé les points suivants :

La parcelle avec la ligne électrique : actuellement elle est constructible, si elle devient inconstructible, GEREDIS devra faire une note pour en préciser les raisons.

Les haies qui entourent le lotissement : S'il y a rétrocession des haies, il faudra l'accord de tous les propriétaires.

Dans les deux cas il sera obligatoire de modifier le règlement du lotissement. Suite à ces nouvelles informations, le CM décide de laisser le lotissement en l'état actuel.

**DEMANDE DE SUBVENTION** : Le CM après en avoir délibéré par une abstention et 16 pour, décide d'attribuer et de verser une subvention de 400€ à l'APE Alloinay-Melleran.

**DIVERS**: **Jeux**, une remarque a été faite sur le site de Les Alleuds suite à la présence de chiens qui ont importunés des enfants qui jouaient. Suite à cet incident, l'assemblée donne son accord pour faire un arrêté interdisant les chiens sur les trois aires de jeux, Gournay, loizé et Les Alleuds.

Insécurité: Mr le Maire rappelle que ces sujets d'insécurité reviennent à chaque réunion (vitesse excessive, stationnement gênant, non respect de la signalisation...). Le problème est récurrent et la municipalité n'a pas de solution face à l'incivilité de ces conducteurs.

#### Séance du 8 juin 2021.

**LOTISSEMENT LES BONIGES**: Mr le Maire propose au CM de vendre la parcelle n°3 du lotissement communal les Boniges d'une superficie de 1088 m2 pour un montant de 10 000€. Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité la vente de ce terrain.

**DEVIS FEU d'ARTIFICES**: En raison de la crise sanitaire le 14 juillet ne sera pas fêté sur la commune. Si la situation le permet un apéritif dinatoire serait proposé aux administrés, en septembre, avec un feu d'artifices pour clôturer la soirée. Le CM, à l'unanimité, accepte le devis proposé par la société R.I.C Collectivités.

ROUTE EUROPEENNE d'ARTAGNAN : Mr le Maire informe que l'itinéraire de La Route Européenne d'Artagnan traverse le Pays Mellois, la commune de Alloinay étant concernée, il convient d'autoriser le passage de cette route sur les chemins communaux concernés. Accord l'unanimité du CM. (La route Européenne premier d'Artagnan=Le itinéraire équestre européen à vocation touristique et culturelle);

PROLONGATION DE LA FERMETURE DE LA SALLE POLYVALENTE: Lors de la séance du 12 janvier 2021, il avait été pris la décision de fermer cet établissement jusqu'au 31 octobre 2021.En raison du retard pris par les travaux et après en avoir délibéré le CM décide de ne pas prendre de réservations pour la salle polyvalente jusqu'au 31 décembre 2021

#### Séance du 6 juillet 2021.

**PROJET CITY-PARK**: Un document est présenté à l'assemblée concernant l'avenir du terrain de tennis de la commune.

Deux possibilités

1. Envisager la réfection du terrain de tennis : Le club est en sommeil, le terrain sera peu utilisé, l'investissement est important pour un public restreint. Montant des devis 27 346 € TTC et 27 818€ TTC.

2. Aménagement du terrain de tennis en City-Park, espace convivial et ludique pour les jeunes et les moins jeunes, multiples activités proposées, utilisation possible pour les écoles, adapté en milieu rural. Montants des devis 42 846€ TTC, 41 160€ TTC et 41 144€ TTC.

Mr le maire demande au CM de réfléchir sur le projet pour faire un choix. Il en ressort que le City Park est lié au sport, intéressant pour les écoles et qu'il permettrait de changer l'environnement.

Questions diverses : Salle polyvalente : L'appel d'offre est terminé depuis le 21 juin. Le choix des entreprises sera acté lors de la prochaine réunion du CM.

**Voirie**: Les travaux prévus sont terminés pour la rue de la Garenne (La Boudranche), rue du château d'eau (Loizé), rue du Vieux Bourg (Gournay) et le chemin de La Vallée, travaux réalisés par le SIVU pour un montant total de 59 702, 92 € (SIVU 53492,92€, Sté Colas 6 210€).

**D 948** : Le chemin parallèle à la D948 est communal, il est empierré et sera refait en calcaire. A Chaignepain la haie a été arrachée ce qui apporte de la visibilité.

Les agents de la Commune avec l'aide des agents du Département ont élaguées les petites haies ainsi que la grande pour permettre la création du chemin piétonnier.

La vitesse étant excessive à l'entrée de Chaignepain, un emplacement pour le radar mobile va être crée. Auparavant des aménagements avaient été mis en place pour la traversée du village puis ils ont été retirés lors de travaux et non jamais été réinstallés.

Bois Roger: Par rapport à la vitesse excessive à Bois Roger, notamment près de l'abribus, la commune de Saint-Vincent La Châtre va installer un panneau 30 de son côté à l'entrée du village, les communes de Alloinay et Maisonnay poseront également un panneau à l'autre extrémité de la rue. Machine à pains à Gournay: Cette dernière sera déplacée, actuellement elle est installée près de la voie et masque complètement la visibilité des riverains et des utilisateurs du parking.

**Ecole**: L'assemblée est informée que la directrice de l'école de Gournay part, elle sera remplacée par une enseignante qui arrive de Lezay. Les enseignants remercient les agents de la commune pour les travaux effectués. Environ 110 élèves feront leur rentrée en septembre prochain, un fort contingent va partir dans les années à venir, si les effectifs devaient être inférieurs à 100, une classe serait fermée

#### Séance du 9 août 2021.

Attribution et signature d'un marché : Suite à l'appel d'offres et à l'ouverture des plis du 21 juin 2021 concernant les travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente de Gournay et après en avoir délibéré, le CM à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 1 : étanchéité membrane PVC, entreprise SOPREMA Poitiers.

Lot 2 : cloisons sèches-faux plafond, entreprise SOCOBAT, Chef-Boutonne.

Lot 3 : électricité, entreprise SEGUIN, Melle.

**Demande de subvention DETR**: Le CM demande à Mr Le Préfet de bien vouloir lui accorder une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, programmation 2021 pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente.

Demande de subvention CAP 21 : Le CM demande à Mme La Présidente du Conseil Départementale des Deux-Sèvres de bien vouloir lui accorder une subvention au titre de CAP relance 21 pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente.

Devis persiennes logements 19 et 21 rue du centre : Le CM décide de confier les persiennes des logements locatifs 19 et 21 rue du centre à Gournay et accepte le devis de l'entreprise PAIN SA.

Devis travaux clocher église de Gournay: Le CM décide de changer les persiennes du clocher de l'église de Gournay qui sont en très mauvais état, et accepte le devis de la SARL Dany MORIN.

Questions diverses: Festivités, la question se pose sur la tenue ou non du repas de Noël du CCAS, d'une part en raison de la crise sanitaire et d'autre part que les travaux de la salle ne soit pas terminée, malgré qu'une majorité des personnes soient vaccinées. La décision de maintenir ou non sera prise par le CCAS. De même pour la soirée prévue en septembre, le CM est partagé sur la conduite à tenir, la majorité étant contre, la soirée de septembre est annulée.

**Eoliennes**, les propriétaires de terrains sont démarchés par la société VOLKSWIND dans le but de leur faire signer des contrats pour l'installation de nouvelles éoliennes. D'après 3D Energies (propriétaire du parc actuel), le but est de faire signer les propriétaires qui n'ont pas encore d'éoliennes. Le CM s'est positionné contre l'implantation de nouvelles éoliennes.

**Buffevent,** un administré souhaite installer à ses frais un miroir, d'autre part une parcelle de 240m2 serait mise en vente suite au décès de son propriétaire côté opposé à sa propriété. Sur cette parcelle un puits et un cerisier gênent la visibilité. Il faudrait prévoir l'achat de cette parcelle par la commune afin d'élaguer le cerisier et enlever l'utilité du miroir. La propriété étant en vente des renseignements seront demandés sur le prix.

**Salle des jeunes,** suite à la location de la salle des jeunes les 7 et 8 août, il y a eu de la musique toute la nuit jusqu'à 9h30 le dimanche matin. Le problème étant récurent, un élu va se renseigner afin de trouver une solution.

# **COMMUNE D'ALLOINAY: PARC LOCATIF ET TERRAINS A BATIR**

Depuis de nombreuses années les ex communes de Gournay-Loizé et Les Alleuds disposent d'un parc locatif, logements individuels.

Sur Gournay-loize on dénombre 13 logements mis à la location.

A la Boudranche : 4 maisons individuelles sont regroupées en lotissement. L'office HLM était déjà propriétaire de 3 maisons implantées sur un terrain communal. Pour compléter cette espace, la commune implantera 2 maisons en 1998 et 2 maisons en 1999, ce sont des logements de Type t4 (3 chambres)

Sur Loizé, 2 maisons T4 de type F3 et 2 T2 (1 chambre, 1séjour une cuisine et salle de bain) sont regroupés également en lotissement, les travaux d'aménagements se sont terminés en 2003.

La commune a également réhabilité des bâtiments communaux en logement. Ancienne mairie (rue du Centre), ce bâtiment était dans le passé l'agence postale avec son logement de fonction ainsi qu'une pièce servant de salle de classe. A la fermeture de l'agence postale et du départ des occupants, le 1<sup>er</sup> étage devint un logement locatif et le rez- dechaussé par la suite fut transformé en mairie avec une salle de réunion (auparavant la Mairie était établie dans un lieu privé), et à l'ouverture de la Mairie que vous connaissez aujourd'hui, l'espace libéré devint également un locatif, soit deux dans ce bâtiment. Un jardin est également à disposition. Il suffit de traverser la rue pour se rendre à la villa Gabrielle. La partie la plus importante a toujours été louée, elle est en cours de rénovation, vous disposez d'une surface arborée et enherbée. La partie arrière (l'ancienne cantine de l'école) est actuellement louée c'est un logement de type F2. La toiture de cette villa à été refaite à neuf cette année. Dans la cour vous avez un garage partagé et deux petits espaces de rangement.

Sur Loizé à la fermeture de l'école, lors du passage en RPI et après le départ de l'instituteur, une partie des locaux a été réhabilitée en logement : des chambres au 1<sup>er</sup> étage, et le préau est devenu pièce de vie avec un coin cuisine.

Sur Les ALLEUDS la commune dispose de 4 logements locatifs.

Pour bénéficier d'un lieu pour entreposer le matériel communal la commune achète une ancienne ferme dans le bourg de Chaignepain, d'un côté la grange fut transformée en atelier municipal et le bâtiment situé en face fut rénové et la commune créa deux type F2 début des 1990 .Comme dans beaucoup de communes les écoles suite au développement des RPI ont fermé. Les ALLEUDS s'est trouvée dans ce cas avec d'un côté l'école des filles et de l'autre l'école des garcons. Dans l'école des filles on retrouve la mairie actuelle et le logement de fonction est devenu un locatif fin des années 80. L'école des garçons est devenu la salle des fêtes et le logement de l'instituteur est également un locatif.

Avez-vous bien suivi ? Gournay 8 locations, Loizé 5 locations et Les Alleuds 4 locations soit pour notre commune un parc important de 17 logements, ouverts à la location. Les loyers sont modérés, nous essayons de répondre aux demandes des locataires pour les améliorer en effectuant de petits travaux de confort, cette année suite aux départs de deux familles nous avons rénové entièrement deux logements.

La commune dispose également de terrains à vendre. Lotissement des Boniges créé en 2007 , 4 parcelles sont disponibles, également 2 parcelles sont disponibles sur la route reliant Loizé à Bissière. Pour tout renseignement s'adresser à la Mairie.



# **CEREMONIE A LA STELE, 25 JUILLET 2021**

Depuis 2005 (la stèle fut posée le 30 avril 2005), une cérémonie commémorative a lieu le 25 juillet pour rendre hommage à deux résistants Raymond DU ROSIER natif de Souché âgé de 24 ans au moment des faits et Louis JOURDAIN, réfugié des Ardennes, il n'avait que 20 ans .Ce sont des militants Communistes, l'un et l'autre luttent contre le nazisme pour la Justice et la Liberté. Ils distribuent des tracts, le journal l'Humanité, ils récupèrent des bons d'alimentation nécessaires aux clandestins, ils établissent également de fausses cartes d'identité. Ce dimanche matin de la fin juillet 43, Raymond et Louis se rendent à un ordre de mission en bicyclette par cette route qui traverse les bois de La Chevrelière. Ils tombent dans une embuscade et sont mitraillés par des agents de la SAP, une police française au service du régime de Vichy et de la Gestapo.

Depuis maintenant une quinzaine d'année l'ANACR de Sauzé-Vaussais et la municipalité de Alloinay rassemblent la population autour de la stèle du Bois Levrault pour retracer cette tragédie.

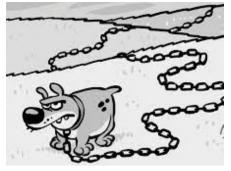
Vous trouverez ci-dessous un extrait du discours de Bernard CHARTIER, Maire de Alloinay: « Sous ce symbole de ces deux jeunes hommes, il s'agit aussi pour nous de commémorer la mémoire de tous leurs frères d'arme, résistants à l'Allemagne nazi dès juin 1940 et l'appel du général De gaulle. Certes, les alliés débarqués en Normandie, en juin 1944 et en Provence en aout 1944 ont joué un grand rôle dans la libération de notre pays et de l'Europe mais ne négligeons pas le travail de la résistance. Il fut considérable, minant de l'intérieur les forces allemandes, malgré les menaces constantes qui pesaient sur les hommes et les femmes qui menaient de multiples actions de sabotage, de sauvetage et d'insoumissions.

Leur sacrifice n'est pas vain puisque nous leur devons notre liberté. Revenir sur cette stèle tous les ans, n'est que justice. »





# **DIVAGATION DES CHIENS SUR LA COMMUNE**



La divagation des chiens sur les espaces communaux n'est pas tolérable. Ils laissent souvent sur nos espaces publics leurs excréments et urinent sur les espaces dévolus aux enfants. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, si des chiens sont vus sans propriétaire dans les espaces publiques, la société Animal or sera alertée. Elle prend en charge les animaux et les emmènent dans ses locaux (cette société

est agrée, la commune dispose également d'une convention avec elle pour ce type de prestation). A

charge des propriétaires de les récupérer auprès de cette société, moyennant une rémunération.



#### **MACHINE A PAIN DE GOURNAY**

Vous avez pu le constater nous avons déplacé la machine à pain pour des raisons de sécurité. En effet l'ancienne position de la machine empêchait d'avoir une bonne visibilité quand vous sortiez du parking ainsi qu'au riverain quand il sortait de leur cour. De plus, elle sera protégée du soleil l'après-midi ce qui avait pour effet de durcir légèrement le pain exposé en façade.



# **RENTREE SCOLAIRE SUR ALLOINAY**

Depuis le 2 septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école.

Sur Alloinay, c'est donc une nouvelle directrice, Alice BRYON, qui a accueilli parents et enfants en ce jour de rentrée, en remplacement de Sabrina COUSSAUD, partie sur François Cette dernière arrivée de Lezay, accompagnera Marie FLOC'H sur un plan pédagogique. Mme BRYON a une classe de CE2/CM1 avec 24 élèves et Marie FLOC'H, 22 élèves pour une classe de CM1/CM2. A noter, la présence parfois sur l'école d'Eléonore POUPIN, en qualité de remplaçante titulaire.

La rentrée sur le site pédagogique d'Alloinay s'est bien passée et les enseignantes ont retrouvé un personnel au complet. Aude MELIN et Magali RIVASSEAU (AESH), accompagnent les élèves qui ont besoin d'une aide spécifique. Christelle FIOCCHI et Pascale TIRBOIS, gèrent les temps de garderie et l'entretien au sein de l'école. Enfin Maryse GERARD et Françoise VANERON sont en cuisine. Au sein de l'école on prépare toujours les repas, un plus selon les enseignantes, car la nourriture servie aux enfants est de qualité et en quantité.

Hélas, l'épidémie du COVID n'étant toujours pas endiguée, c'est une rentrée masquée qui a eu lieu pour tout le monde et cette situation sanitaire perturbe les sorties scolaires et les projets hors de l'école. Probablement que seules des sorties sans nuitée et dans le département seront possibles sur le RPI. Les enseignantes et les élèves participeront à l'opération plantation de haies sur la commune en partenariat avec la fédération des chasseurs et des ACCA concernées en début d'année 2022.

Les horaires de l'école restent inchangées : 9h/12h – 13H30/16h10 sauf le lundi où les élèves terminent à 14h30 et peuvent aller sur les temps d'activités péri-scolaires, proposées par la Communauté de Communes, Mellois en Poitou. L'école a retrouvé le rythme scolaire à 4 jours et demi. Celui-ci sera à l'ordre du jour en fin d'année, sur le territoire communautaire pour connaître le rythme de nos écoles à la rentrée 2022.

L'école d'Alloinay est toujours en collaboration étroite avec celle de Melleran puisque le RPI est sur deux sites. A Melleran, tous les autres enfants sont accueillis de la maternelle au CE1.



Alice BRYON, directrice sur Alloinay et Marie FLOC'H son adjointe



## SIVU VOIERIE DE LA BOUTONNE

Avant de vous parler du SIVU de La Boutonne, quelques informations d'ordre général.

#### <u>SIVU, Syndicat intercommunal</u> <u>à vocation unique.</u>

Un syndicat intercommunal à vocation unique est en France un établissement public de coopération intercommunale, régi par les dispositions de la cinquième partie du Code général des collectivités territoriales. Le SIVU ne dispose que d'une compétence, fixée dans ses statuts, à contrario d'un SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple). Historiquement c'est la plus ancienne structure intercommunale puisqu'elle a été créée par la loi du 22 mars 1890. C'est une association de communes même non limitrophes se rejoignant gérer une seule activité communal. Généralement de taille réduite, les SIVU représentent la forme la plus répandue de syndicats de communes. Les syndicats de distribution d'électricité sont les premiers apparaître afin d'électrifier les communes rurales à une époque où les distributeurs d'électricité concentraient leurs activités vers les villes beaucoup plus rentables et bien plus faciles d'accès, dans la foulée on a vu l'apparition des syndicats d'installation des réseaux d'eau. Le SIVU étant après la commune, le maillon le plus répandu de l'administration territoriale avec environ 12000 SIVU recensés en avril 2006, peu à peu ils disparaissent, au profit des communautés de communes. A ce jour il en reste environ 5000 syndicats en activité.

#### SIVU Voierie de La Boutonne.

Souvent dans nos délibérations municipales ou dans les pages de l'Alloinay, nous vous parlons du SIVU, mais certains d'entre vous doivent se demander ce que c'est, tout en sachant que nous participons au fonctionnement de celui-ci en versant chaque année une contribution ; pour l'année 2021 elle sera de 71 656 €.

Ce SIVU, installé à côté de la déchèterie de Chef Boutonne est historiquement ancien, puisqu'il a été créé en 1965. A l'époque, l'état des chemins sur l'ancien canton de Chef Boutonne était loin d'être celui d'aujourd'hui, d'où l'idée des élus de créer un syndicat pour l'entretien de ces chemins. A partir de 1973, ce SIVU est devenu SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), en

prenant de nouvelles compétences comme, les déchets, terrassement, assainissement, transport scolaire, portage des repas.

En 2006, ce syndicat est redevenu SIVU, en revenant à son premier amour, la voierie uniquement ; toutes les autres compétences ont été reprises par la communauté de communes de Cœur du Poitou.

En 1965 étaient adhérentes au SIVU, les communes, de l'ex canton de Chef Boutonne. En 2021, ce sont toujours les mêmes (avec les fusions de communes) et en plus la commune de Marcilllé (fusion de Pouffonds et Saint Génard) soit 10 au total.

En 2021, le SIVU emploie 9 personnes et le président n'est autre que Christian AUBERT, demeurant sur Alloinay et qui en fut aussi salarié durant de nombreuses années.

Le SIVU de la Boutonne a des compétences bien précises mais elles ne concernent que la voierie (élagage, fauchage, réfection des chaussées goudronnées et des chemins blancs, « débernage » [nettoyage des bas-côtés des routes], terrassement, balayage, entretien de matériel communal, désherbage autre que chimique) avec du matériel adapté.

SIVU vit en partie des contributions communales et pour cela il existe une règle du jeu. Elle est fixée et répartie selon trois critères : la longueur des chemins de la commune, le potentiel fiscal + les attributions de compensation et la population et selon un pourcentage de 50% pour le premier critère, 40% pour le deuxième et 10% pour le dernier (la population). En clair, Alloinay versera 71 656 € de contribution fonctionnement du SIVU dont 27 700 de droit de tirage.

Certes, ne nous cachons pas la face, nous avons négligé ce SIVU, pendant de nombreuses années fort de notre potentiel fiscal, nous avions les capacités d'acheter le matériel pour entretenir notre voirie et les agents compétents pour le faire. Mais en 2019, sous la pression de la Préfecture et de la Direction Départementale des Finances Publiques, les communes, à l'unanimité, adoptent de nouveaux statuts ce qui entraine une modification importante du fonctionnement par l'institution d'une contribution des communes au SIVU intégrant l'ancienne « cotisation liée à l'utilisation du matériel », assortie d'un droit de tirage.

Ce droit de tirage avait pour but d'inciter les

communes à faire appel au SIVU qui rappelons-le est avant tout un outil de solidarité créé par les communes pour leurs besoins.

Nous versons 27 700 € de droit de tirage, nous devons donc utiliser les services du SIVU plus régulièrement pour amortir notre contribution. Droit de tirage = le syndicat pour l'élaboration d'un devis tient compte du matériel utilisé et du temps passé par ses agents qui vient en déduction du droit de annuel, tirage les matériaux utilisés entièrement à la charge de la commune. Pour exemple : réfection de la rue de la source à Bataillé, la commune règlera au SIVU les matériaux soit 11 575 € et les dépenses engagées par le SIVU utilisation du matériel et main d'œuvre soit 1 803 € seront déduites de notre droit de tirage qui se verra amputé de cette somme.

Jusqu'à maintenant, nous utilisions principalement ce syndicat pour la réfection des chemins mais désormais que nous avons un réseau de chemins confortables (attention, il ne s'agit que de la voierie communale), nous pensons qu'il faudra à l'avenir utiliser ce syndicat différemment (de l'élagage, du « débernage » ou de la réfection, sans doute).

Certains d'entre vous, peuvent se dire mais pourquoi, ne sortons nous pas de ce syndicat, si nous sommes capables d'effectuer les travaux par nos propres moyens ? En fait, selon les statuts, pour qu'une commune puisse sortir du syndicat, il faut que toutes les autres soient d'accord d'une part, et que le Préfet le soit également ! Il est très clair que depuis quelques années, la tendance est plutôt au regroupement et à la mutualisation des moyens.

Mais, ce syndicat n'est pas forcément une mauvaise chose. D'autant que les personnes qui assurent le service sont compétentes en la matière et le matériel utilisé adapté mais pour notre commune, il faut tout simplement penser les choses différemment et travailler autrement... même si la contribution peut paraitre élevée, la contribution totale des communes adhérentes du SIVU est de 465 300 €, la nôtre représente 15,38% de la contribution totale.

Pour notre commune, les délégués au SIVU sont Bernard Chartier, Daniel Rayneau et Jean Marie Vaie



# **MELLOIS EN POITOU**

## **COLLECTE DES DECHETS**



#### Déploiement d'un nouveau mode de collecte des déchets.

Vous avez reçu récemment un courrier de la part de communauté de communes vous informant des modifications qui vont être mises en place pour la collecte des ordures ménagères.

Le déploiement de ce nouveau mode de collecte se fait progressivement en collaboration avec chaque municipalité. Ce nouveau mode de collecte sera mis en place dans notre commune courant octobre 2021. Sur notre territoire, les ordures ménagères résiduelles (le fameux sac noir où l'on doit retrouver tout ce qui n'est pas recyclable...) sont déjà collectées dans des bacs collectifs mis à disposition prés de votre domicile. Ceux-ci resteront en place, mais à côté du bac à ordure ménagère vous trouverez un bac avec un couvercle jaune pour collecter les emballages recyclables. Les papiers et le verre se collecteront toujours sur les Point d'Apport Volontaire. Vous retrouverez les consignes de tri sur chacun des contenants. Nous vous demandons de trier au mieux vos emballages.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de la Direction Prévention et Gestion des Déchets au 05 49 27 56 79

Collecte des encombrants sur la commune le mardi 9 novembre, organisée par la communauté de communes MELLOIS en POITOU.

Les personnes intéressées par ce ramassage sont priées de s'inscrire à la communauté de communes au 05 49 27 56 79 du 25 octobre au 2 novembre.

Il est rappelé que la collecte des encombrants concerne les déchets devant être déposés en déchèterie et ne pouvant être transportés dans une voiture.

#### TRIER C'EST FACILE!

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :



# PAROLES D'ADO: REMY BARBARI



Rémy BARBARI n'est pas un sportif mais à 13 ans, en classe de 3<sup>ème</sup>, il n'en demeure pas moins actif et lucide sur des activités moins connues que le foot ou le cinéma « *En effet depuis 1 an ½ , je suis organiste et depuis 4 ans, scout* ». Depuis l'âge de 8 ans, le jeune homme de Bataillé joue de la clarinette à l'école du Pays Mellois mais voilà deux ans, il a été émerveillé par un instrument peu banal, l'orgue « *Il existe une association sur Melle qui s'appelle nos amis de l'orgue et elle recherche des personnes pour jouer de l'orgue qui se trouve à Celle/Belle. Ils sont un jour venus présenter cet* 

instrument et j'ai été séduit ». Depuis septembre 2019, Rémy s'est donc essayé à ce majestueux instrument comme il se plait à dire « En novembre 2020, j'ai même fait l'objet d'un reportage pour l'émission de France 3, Cap sud ouest, présenté le dimanche à midi » En effet, sur ce reportage, au cœur



de l'abbaye de Celles, Rémy explique son coup de cœur et son apprentissage de cet instrument capable de vous donner une grande variété de sons, ce qui en fait un instrument à part « Depuis la crise sanitaire, c'est compliqué, on ne peut plus se déplacer comme on veut et la prof vient de Poitiers, alors j'ai des cours en visio, à partir d'un synthétiseur sur lequel, je peux régler un son orgue ». Ne nous le cachons pas ce confinement, nuit à Rémy, il n'est pas le seul bien sûr, et ne plus être au contact direct de l'instrument, c'est gênant. Mais il espère que bientôt, il pourra

s'essayer à nouveau.

« Sur Melle, tout le monde ne le sait peut être pas, mais il existe une association de scout, les éclaireurs unionistes de France. Même si au départ, ce sont mes parents qui m'ont proposé d'y aller, j'ai aimé rencontrer d'autres jeunes du mellois, de monter un projet en commun, de partir en camp, 15 jours, l'été et d'adhérer à une grande famille, les scouts de France ». Il est vrai que le scoutisme connait un regain en France. Bien moins politisé et religieux qu'auparavant (tout le monde connait le film, scout toujours avec Gérard JUGNOT), le scoutisme a su s'orienter vers des valeurs plus en adéquation avec l'ère du temps en éduquant les jeunes scouts, à l'autonomie, la sensibilisation à l'environnement, la réflexion ou encore le questionnement,... « Moi, ce qui me plait dans le fait d'être scout, c'est de manger de la nourriture que je n'ai pas l'habitude de manger, de rencontrer de nouveaux copains et de faire des tâches inhabituelles. Par exemple, lors des camps, nous utilisons des toilettes sèches, alors les vider, c'est quand même pas banal !! » dit-il en rigolant. Depuis 4 ans, Rémy se rend une fois par mois, sur une journée en rencontre et l'été, il part donc en stage 15 jours. Il est fier de porter une tunique avec des écussons qui ont tous une symbolique et de grandir au sein de cette corporation « Cette année, je vais devenir éclaireur et non plus louveteau » dit-il fièrement. Il fait des choses différentes de l'habitude et le goût à la différence doit aussi se respecter. Rémy n'a plus qu'une hâte « Ce confinement, c'est quand même le bazar » le retour à la normalité. En attendant, il s'adonne à une autre de ses passions, le rubbik's cube avec son record de réalisation en 32 secondes. Avis aux amateurs....

# **ASSOCIATIONS COMMUNALES**



Malgré des mesures sanitaires contraignantes (tous les français ne souhaitent pas se faire vacciner mais Le pass sanitaire est obligatoire pour jouer ou un test PCR de moins de 72 heures (pour tous les séniors et à partir de la fin du mois de septembre pour les plus de 12 ans), les footballeurs amateurs ont pu retrouver le terrain, après deux ans de quasi inactivité. Pour les séniors du FCB, l'entrainement a repris depuis le 31 juillet. Après un mois d'août compliqué, les joueurs reviennent peu à peu au jeu. Chez les jeunes, la cuvée 2021 s'annonce prometteuse. En effet, de nombreux jeunes se sont inscrits et notre volonté de faire découvrir aux filles le foot est un réel succès.

Tout au long du mois de septembre, les différents championnats vont donc reprendre et nous espérons que cette saison, nous irons au terme avec le plus grand nombre de succès.

Le FC Boutonnais a organisé des journées découvertes pour les garçons de 5 à 8 ans et les filles de 5 à 14 ans, les samedi 4 et 11 septembre. Nous restons confiants car les jeunes ont été nombreux à se rendre à ces journées.

Les séances d'entrainements ont lieu depuis le 6 septembre comme suit :



**U6/U7** (2015-2016) : mercredi de 14H15 à 15h15 à Chef Boutonne

**U8/U9** (2013-2014) : mercredi de 15h30 à 16h45 à Chef Boutonne

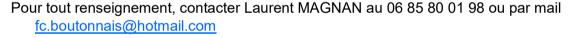
**U10/U11** (2011-2012) : lundi de 17h15 à 18H30 et mercredi de 17h à 18h30, à Chef Boutonne

**U12/U13** (2009-2010) : mardi et jeudi de 17h30 à 19h à Chef Boutonne

**U14/U15** (2007-2008) : mardi de 17h30 à 19h et vendredi de 17h30 à 19h à Chef Boutonne

**U16/U18** (2004-2005-2006) : mardi et vendredi de 18h30 à 20h à Melle

Féminines (2008 à 2016) : mercredi de 14h30 à 16h à Chef Boutonne



Nous espérons donc pouvoir aligner pour cette saison les équipes suivantes :

EQUIPE 1 (2 <sup>ème</sup> division)	Le samedi à Chef (20H)
EQUIPE 2 (3 <sup>ème</sup> div)	Le samedi à Chef (20H)
EQUIPE 3 (4 <sup>ème</sup> div)	Le samedi à Chef (18H)
Equipe féminine à 8	Le samedi à Chef (17H)
Futsall	Le jeudi au gymnase de Chef (20h)
<b>U18 (</b> 1 équipe)	Le samedi à Melle (15h30)
<b>U17 R2 (</b> 1 équipe)	Le samedi à Chef B (15H)
<b>U15</b> (1 équipe)	Le samedi à Gournay(15H)
U13 (1 équipe)	Le samedi à Chef (14H30)
U11 (2 équipes)	Le samedi à Chef (10H)
<b>U6/U7/U8/U9</b> (5 équipes)	Formule plateau sur le mellois de 10H à 12H

Pour ceux qui veulent suivre l'actualité du FCB, consulter notre site internet : FC Boutonnais

Le comité directeur du FCB se compose de 17 membres : Magnan Laurent et Gouinaud Eric (co-présidents) – Medeau Tony et Baudry Lionel (vice-présidents) – Aline et kévin Kumanski (trésoriers) – Chollet Daniel et Nico Magneron (secrétaires) – Denis Patrice – Gire Emile – Nocquet Werner – Grisard Amandine - Coutant jean Luc – Coirault Patrick – Lhomme Pascal – Thiburce Damien - Vendé Jean Philippe (membres)



Le FC Boutonnais souhaite aussi développer le foot féminin. Des demi-journées découvertes ont été mises en place en juin où une quarantaine de jeunes filles ont pu s'essayer au foot. Nous espérons qu'elles seront nombreuses à poursuivre cette saison.





#### **ACCA LOIZE**

Sous la présidence de Jean Paul BOINOT, l'Assemblée Générale de l'ACCA s'est tenue devant 18 sociétaires, le vendredi 9 juillet .

Kévin DEMELIER en qualité de trésorier a présenté les comptes avec un léger déficit de 46€. Le repas à emporter du mois de mars a connu un franc succès et a évité une perte plus importante. La situation sanitaire a tout de même empêché que les manifestations traditionnelles de l'ACCA (loto, diner dansant et banquet) se déroulent. Les lâchers de gibier ont été moins nombreux que prévu d'où une économie sur ce volet.

Le bilan cynégétique de la saison est médiocre sauf pour le lièvre. Avec 37 prélevés et un comptage kilométrique de 5,33, en janvier, l'espèce se porte très bien sur le territoire. Les chasseurs pourront donc prélever 3 lièvres entre le 26 septembre et le 12 décembre. Mais la déception vient plutôt du gibier à plume avec des retours faibles de prélèvement malgré les efforts consentis (lâcher d'été, poste d'agrainoirs,...). Les migrateurs (vanneau, bécasse, caille, pigeon,...) restent peu nombreux sur notre ACCA et ne sont donc pas un palliatif pour les sociétaires. Le plan de chasse aux chevreuils a été respecté soit 10.

L'ACCA se réjouit, de compter dans ses rangs un jeune chasseur, puisque Samuel TAFFORIN a obtenu son permis en mars.

Pour la onzième année consécutive, l'ACCA poursuit ses efforts en terme de plantation ( une haie double a été plantée de 300 mètres de long au cœur du territoire) et nous allons poursuivre cet hiver cette opération .

Pour la future saison pas de grands chambardements, les prix des cartes restent identiques et on espère le retour à une certaine normalité pour organiser les manifestations prévues et vivre notre loisir sur les 6 mois dévolus de septembre à février.





Quelques espèces de nos campagnes vues et photographiées sur le territoire dont ce lièvre contemplant un couple de perdrix rouges...

#### **ACCA GOURNAY**

Pour cette nouvelle saison de chasse, Benjamin CHOLLET a pris la présidence de l'ACCA. Il est assisté dans sa tâche par James LAMY vice Président, Sullivan BRUN secrétaire, Eric SAUVENT secrétaire adjoint, Teddy BRUNET trésorier. Sont membres de l'association Gregory NIVELLE, Pascal LEVEQUE, Didier PAYEUR et Alain PACHER.

Le bureau à décidé de lâcher 50 perdrix baguées sous parc. Trois autres lâchers sont prévus le 11 septembre, le 2 octobre et le 16 octobre (si vous êtes bon tireur... et qu'à votre tableau de chasse vous comptabilisez des perdrix baguées, veuillez nous retourner les bagues en même temps que les bracelets de lièvre afin d'estimer le prélèvement effectué).

Les battues reprendront dès le 25 septembre, rendez-vous à 8h30 à la cure, sur le rythme d'une battue tous les quinze jours. A l'issue de la découpe l'ACCA propose de la viande de chevreuil, l'avant 20€ le gigot 25€, faites vous connaître si vous désirez en acquérir aux membres du bureau.

Nous avons mis en route une tombola lors de la vente des cartes, nombreux lots dont de la viande de chevreuil (voir auprès des sociétaires). Tirage le 30 octobre.

#### **ACCA LES ALLEUDS**

Le 3 juillet, Yvon Renaud et son conseil d'administration avait donné rendez-vous à leurs sociétaires pour l'Assemblée Générale annuelle.



Le bilan cynégétique de l'année écoulée est moyen, pour les 29 sociétaires. Un mois de non chasse (en novembre 2020) n'explique pas tout. Pour toutes les espèces chassables, les chiffres sont bien au dessous de ceux de 2019 : 27 lièvres ont été prélevés (contre 43), 82 pigeons (contre 271) et 43 perdrix (contre 67). Le plan chevreuil a été respecté avec 10 éléments prélevés.

Le renard, bien que régulé, reste présent sur le territoire : attention aux bassescours.

A la différence du bilan cynégétique, le trésorier Daniel Minot a présenté des comptes satisfaisants. Malgré le contexte, l'Association a dégagé un bénéfice de 810 €. La plus grosse rentrée financière, reste le paiement des cartes de sociétaires (3 190 €). Mais l'avenir peut être vu sereinement, en espérant une saison complète de chasse.

Pour la prochaine saison, pas de grande révolution sur l'ACCA mais le président souhaite que pour le plan de chasse aux chevreuils, l'angle des 30° soit matérialisé afin de sécuriser au maximum les tirs.

Deux chasses à courre sont programmées en 2022, le 23 janvier au chevreuil et le 30 janvier au lièvre.

Lors de cette Assemblée Générale, Alexandre Pouzineau, technicien à la Fédération, est venu présenter un projet sur le faisan. L'idée est de réintroduire l'espèce sauvage. Pour cela, le tir du faisan serait suspendu durant 3 ans minimum et les sociétaires s'engageraient à rendre le territoire plus accueillant pour l'espèce (poste d'agrainoir, plantation de haies, cultures favorables, lâcher conséquent au printemps,...). A l'issue de l'exposé, les sociétaires ont pu débattre. La réintroduction des espèces sauvages demande du temps et de la patience sans être un gage de réussite. Affaire à suivre.



Quelques membres du conseil d'administration et le technicien de la fédération : de gauche à droite : Michel Legrand – Nadine Renaud – Julien Béguier – Alexandre Pouzineau (technicien de la fédération) – Séverine Triquard - Yvon Renaud et Daniel Minot

# **APE ALLOINAY MELLERAN SEPTEMBRE 2021**

L'association des parents d'élèves continuera encore cette année à soutenir nos 2 écoles du RPI Alloinay (CE2 à CM2) Melleran (PS à CE1).

Àprès cette année compliquée sur le plan sanitaire, nous espérons pouvoir reprendre des activités plus traditionnelles. Notre AG qui s'est tenue le 20 septembre dernier nous a confortés dans ce choix. Il faut absolument retrouver du lien entre tous les acteurs de la vie scolaire : parents, enfants et équipe éducative.

Plusieurs pistes émergent mais toujours en fonction de l'évolution administrative de l'accueil du public : spectacle de Noël, repas des enfants, loto etc....

Une seule manifestation est pour le moment actée : une collecte de papiers les 27-28 novembre prochain (voir document ci-dessous)

Pour la suite, rien n'est encore defini à l'heure de l'impression de ce bulletin et nous établirons notre programme dans les prochaines semaines.

Mais le plus important est l'implication des parents d'élèves pour pouvoir réaliser tout cela. L'APE s'organise autour de quelques réunions dans l'année et une aide ponctuelle lors des activités.

L'objectif de toutes ces actions est de collecter des fonds pour les écoles. Cette subvention permet aux enseignants de réaliser des sorties scolaires, mais aussi, de s'équiper de matériel éducatif et culturel pour les élèves.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre!!!

Contact: Gaël Tireau (Président) - 0685115758 - gaeltireau@yahoo.fr







# Nous acceptons :

journaux
publicités
papiers de bureau
Catalogues / livres
magazines / revues
enveloppes sans fenêtres

# Nous refusons:

cartons
plastiques
papiers photos
papiers cadeaux
papiers alimentaires
mouchoirs / masques

Dépôt à la mairie de Gournay

Samedi: 10h-12h / 14h-17h et Dimanche: 10h-12h

Pour tout renseignement ou impossibilité de stocker ou de se déplacer, vous pouvez contacter : Alexandre Duchiron (Gournay - Les Alleuds - etc ...) : 06 79 34 68 12 Lucie Tapin (Loizé) : 06 79 34 94 44 Cecilia Mounier (Melleran) : 06 59 33 95 75

## **AGEC**



cliquer sur le bouton (plan-

contact)

De nombreuses personnes nous contactent directement via notre site

# Centre-canin-agec.fr

Bientôt de nouveaux projets ....

Promenade entre Rottweilers (non muselés) et moment de détente. La sociabilité avant tout !!!! Merci à toutes les personnes qui nous font confiance dans l'éducation de leurs toutous. Nos amis Anglais adoptent beaucoup de chiens issus de refuges ou ayant été maltraités lors de séances d'éducation individuelle. Nous reprenons l'éducation avec notre méthode (renforcement positif) et prouvons que tous ces chiens, soi-disant incontrôlables, s'amusent tous en liberté.



L'A.G.E.C. continue ses cours d'éducation canine tous les mercredis et samedis. Le centre est ouvert dès 14h 30 afin de pouvoir détendre votre chien.









Nous vous proposons des séances de sociabilité diverses et variées, de l'agility, des tests comportementaux, promenades éducatives, recherche utilitaire, etc... Le tout, encadré par des professionnels.





## LES REPAS DES BATTERIES

Nous nous étions quittés au mariage de Roméo et Juliette, c'était à la fin du mois d'août. Des moments moins festifs étaient annoncés, les batteries, pour les moins initiés des jours de battage de grains, quoique... L'époque des battages est à la fois un moment de travaux pénibles et de grandes réjouissances pour la communauté des villageois. La journée de battage est longue et harassante, on travaille dix ou douze heures voir plus dans la journée, il y a des temps de repos, mais très courts, la machine ne doit pas s'arrêter. L'entraide villageoise joue à plein à cette occasion, voisins, famille et amis se regroupent pour former les équipes (trente à quarante personnes sont nécessaires pour créer deux équipes) qui vont déposer les gerbes sur la batteuse, façonner le pailler et monter les sacs de grain dans le grenier. Pour compenser cette ébauche d'énergie on doit bien manger et surtout boire. Les enfants et les jeunes filles sont chargés d'étancher la soif des uns et des autres une bouteille dans une main et un verre dans l'autre. Ces équipes vont de ferme en ferme pendant plusieurs semaines, on peut ainsi comparer la façon dont on est reçu d'une maison à l'autre. Chaque fermière doit donc rivaliser d'ingéniosité pour faire aussi bien que sa voisine voir même mieux. C'est une réputation qu'il faut garder ou améliorer.

Pendant la journée il a fallu nourrir les travailleurs, on a tué en quantité volailles, lapins, cassé des œufs en quantité pour des omelettes géantes, préparé des platées de haricots verts, des mojettes blanches et bien sûr des litres de mijets .

A la fin de la journée de battage, le paysan est heureux, la récolte est bonne, le grain est au grenier bien à l'abri, c'est jour de fête, on va le célébrer par un grand repas en commun.

On rassemble tout ce joli monde dans une grange fraîchement nettoyée, les tables sont faites de planches assemblées posées sur des tréteaux, l'assise est sommaire, madrier en bois. Le repas servi est simple mais abondant, il ne faut pas le comparer à un repas de noces, le but est de rassasier les hommes affamés par la journée de travail.

Le menu est composé de produits de la ferme (quand on vous parle de circuit court...c'était déjà d'actualité il y a bien longtemps). Le repas commençait très souvent par la traditionnelle soupe au vermicelle, puis une poule au pot avec ses légumes, une rouelle ou un rôti de porc puis des volailles avec une salade parfumée à l'ail. Pour terminer des fromages, des tartes et des gâteaux secs. A cette occasion le vin de vigne est remplacé par un « vin de marchand », bien meilleur que le vin de la vigne (il se dit que dans une journée il pouvait se boire une ½ barrique de vin soit 110 litres...) il faut ajouter les bons coups de « gnôle » qui agrémentaient le café ou bien l'améliorait. Rien d'étonnant à ce que la cour de la ferme résonne de cris, d'histoires croustillantes et de chants, depuis des heures on était à table et après multiples rincettes c'est dans une immense joie que se terminait le repas. Les convives quittaient assez péniblement la table, se lever n'était pas toujours aisé...en rentrant à leur demeure, on les entendait encore hurler dans les chemins. Et demain il faudra remettre ça









Mme Rousseau M. France	PROUST Vanessa	
MERLE	GAUTHIER Virginie	
CHATAGNEAU Sylvie	RENAUD Karine	LEQUILBEC Sébastien
FRUCHARD Sandrine	CHATAGNEAU Sébastien	ROSSARD
CHATAGNEAU M. Christine	RAFFOUX Nadège	ROSSARD Jérôme
GAUTHIER Tony	MARQUIS Sabine	GAUTHIER Mickaël
BEGUIER Aurélie	LUCQUIAUD	MARQUIS
Mime NOCQUET Danielle	BEGUIER Julien	RAFFOUX Florent

# **JEUX**

#### SUDOKU N° 29

9			2	5			3
8		7			1		2
	5	2	9	8	4	1	
7							6
	8	6	7	1	9	2	
2		9			3		1
1			4	7			8

	3			9			6	
	4	1				8	2	
			8		1			
9		6	2	1	7	4		8
1		4	9	3	6	5		2
			5		8			
	2	7				3	9	
	6			7			8	

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 12 lettres : un golfeur australien.

N	כ	Ы	٧	Α	S	E	D	T	I	М	В	R	E	R	В	N	R
0	Α	Р	Α	T	I	0	R	R	I	С	R	U	D	Е	М	0	E
Т	E	I	М	E	N	Α	E	U	F	I	E	N	Т	E	E	Т	Т
I	Ν	Q	T	Ν	N	G	L	s	T	E	G	U	R	G	Р	Α	0
L	I	U	Ы	U	R	P	U	U	ט	I	D	E	R	Α	R	R	Н
R	Р	Е	Н	Е	R	T	R	E	L	R	0	I	Т	R	I	I	С
I	R	0	s	E	N	Т	E	0	С	I	s	R	P	V	s	Α	Α
М	I	S	М	Α	E	R	C	T	L	L	L	Α	D	U	U	L	В
S	E	R	s	Z	Α	V	Α	L	I	0	I	I	U	0	С	F	N
R	E	I	G	F	I	L	0	С	Н	E	N	s	Α	Т	М	U	I
G	Α	0	С	0	N	T	E	s	T	E	R	G	s	L	E	I	Р
Т	R	F	0	E	I	N	I	F	N	I	R	E	E	E	E	R	E
Т	D	s	E	М	I	N	Α	L	Е	Α	Т	Т	Е	R	R	Е	Р

ANCHOIS	EPIQUE	OUVRAGE			
ANEMIE	FIENTE	PATIO			
ATTERRE	FILOCHE	PEPIN			
BACHOTE	FUIR	PINEAU			
CARNEE	GERMER	PROLON-			
CERCLER	GRUGE	REGRES-			
CONTES-	GUIDER	SEMINALE			
CUPIDE	INFINIE	SENTE			
DESAVEU	LILIALE	SURSAU-			
DONNEE	MEPRIS	TAISANT			
DROITURE	MIRLITON	TETIERE			
DURCIR	NAVAL	TIMBRER			
ECLISSER	NOTARIAL	TROGNE			